1861 : Lavigerie reçoit la croix de la Légion d'honneur de France.

1871 : Lavigerie est candidat malheureux aux élections législatives en France.

1874 : Lavigerie envoie le Frère Marie en Espagne pour acheter des mulets pour l'exploitation agricole de Maison-Carrée.

1878 : Décret du Dicastère pour l'Évangélisation autorisant la mission à Ste Anne de Jérusalem.

1879 : Le père Richard apporte à Laghouat les restes des 3 missionnaires massacrés à El-Meksa.

Rescrit pontifical précisant les limites du vicariat apostolique du Sahara (8 février 1891)

A la demande de l'éminentissime et révérendissime Cardinal Charles Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage, le vicariat apostolique du Sahara ayant été érigé, le Saint-Père, dans son audience du 14 décembre 1890, a pourvu à sa bonne administration, en nommant le même Éminentissime cardinal administrateur apostolique soit pour le gouverner par lui-même, soit pour s'y faire suppléer par une personne ecclésiastique digne de remplir cette charge. En outre, notre Saint-Père le pape Léon XIII, en vue du bien des âmes confiées à sa sollicitude, lui a concédé la faculté d'user, pour le vicariat du désert du Sahara, des pouvoirs dont il jouit comme archevêque d'Alger, et de les déléguer à son remplaçant, en tout ou en partie, hormis ceux qui requièrent le caractère épiscopal. En effet, la préfecture apostolique du Sahara a été érigée par décret du 6 août 1868. Depuis cette époque, avec le secours de la grâce de Dieu, par le zèle de l'éminentissime et révérendissime cardinal Charles Lavigerie, archevêque d'Alger, et par les travaux des missionnaires qu'il y a envoyés, plusieurs des habitants de cette région, assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, s'étant rapprochés des lumières de la vraie foi, le même éminentissime cardinal a adressé une supplique à la sacrée Congrégation de la Propagande pour que la dite préfecture soit élevée au rang de vicariat apostolique. Notre Saint-Père le pape Léon XIII, dans son audience du 16 novembre 1890, sur le rapport du révérendissime Dominique Jacobini, secrétaire de la même sacrée Congrégation, a accueilli cette supplique favorablement, et répondant aux vœux de l'éminentissime cardinal, sa Sainteté a daigné ériger la préfecture du Sahara en vicariat apostolique. Ce vicariat comprend toute la région s'étendant : au nord, jusqu'aux limites des missions de Tunis, de Tripoli, du Maroc et de la province d'Alger ; au sud, jusqu'à la mission du Niger et aux montagnes de Kong, vers le 10ème degré de latitude ; à l'est, jusqu'au Fezzan exclusivement et au sud du Fezzan, depuis le 15ème degré de longitude en ligne droite jusqu'aux limites septentrionales de la mission du Niger, vers le 12ème degré de longitude ; enfin à l'ouest, jusqu'à l'océan et à la mission du Sénégal.

Lettre d'Italie au Père Finateu à Alger (9 février 1870)

Mon cher Enfant,

Je comptais vous voir à Saint-Eugène et voilà pourquoi j'avais attendu jusqu' à ce moment pour répondre à votre lettre et vous dire que je tiens à avoir par vous, tous les 15 jours, des nouvelles de Saint Eugène et de vos enfants et de vous-même. Maintenant que mon absence va se prolonger, j'y tiens davantage encore. Je comprends très bien que vous soyez surchargé de besogne mais c'est le sort de tous ou à peu près dans nos Œuvres et, pour cette année surtout, je ne vois qu'un seul remède à nos maux, c'est la patience et le dévouement. Je les demande pour vous au Bon Dieu, mon cher enfant, et je vous prie de les lui demander pour moi, car j'en ai bien besoin aussi. Mon cœur est en Algérie, et mon devoir impérieux me retient à Rome. Dites à vos chers enfants que je pense souvent à eux et que je les bénis avec une vraie tendresse de père, leur souhaitant de croître dans la sagesse, dans la piété surtout et aussi dans la science. J'ai vu leurs petits camarades à Marseille et j'en ai été fort content. Adieu, mon cher enfant, mes amitiés au P. Bouland et au Frère Deguerry. Je me recommande à leurs prières et je suis tout à vous de cœur in Christo. J'ai averti le Père Charmetant que les oies, canards et poules de Saint-Eugène seraient transférés à la Maison-Carrée. Priez-le de le faire faire le plus tôt possible et de faire garder constamment les canards et les oies, parce que sans cela, ils se sauveront ou les chasseurs les tueront.